

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP307 Management 3			
Code	ECRP3B07RP307	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be) Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Ses deux AA font partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, elles traversent de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de réussir ses activités professionnelles et d'agir efficacement dans la société d'aujourd'hui, de façon à s'épanouir dans la profession de relations publiques.

L'étudiant sera aussi capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B07RP307A Management personnel 12 h / 1 C

ECRP3B07RP307B Psychologie 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B07RP307A Management personnel 10

ECRP3B07RP307B Psychologie 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

L'UE comprend 2 AA.

Les matières et objectifs de ces 2AA ont été jugés complémentaires au vu des compétences visées par l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management personnel			
Code	20_ECRP3B07RP307A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de réussir ses activités professionnelles et d'agir efficacement dans la société d'aujourd'hui, de façon à s'épanouir dans la profession de relations publiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rédiger un CV en ligne et une lettre de motivation attrayante

Gérer son image sur le net

Comment réussir les tests d'embauche?

Comment se présenter à un entretien d'embauche et susciter l'intérêt chez l'employeur?

Appréhender son profil personnel et professionnel

Démarches d'apprentissage

Approche interactive

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent demander de l'aide aux personnes ressources et au professeur à tout moment de l'apprentissage.

Sources et références

Variés selon les séminaires et les thématiques proposées.

Duvoux, R. S. (2021). REUSSIR SON ENTRETIEN D'EMBAUCHE Se préparer pour performer : Livre de préparation pour trouver un emploi. cahier à remplir. guide de preparation. recrutement. Independently published.

IGLéditions, A. (2021). Mon CV de réserve pour une recherche d'emploi efficace : Carnet de note pour retracer votre parcours, personnaliser votre Curriculum Vitae et lettre. . . un entretien d'embauche. Independently published.

Laurand, F. (2018). Comprendre et utiliser l'ennéagramme. Independently published.

Nery, A. (2020). Réussir son entretien d'embauche en 3 jours : Conseils pour décrocher le job de vos rêves (Ma carrière) . Independently published.

Spirit, M. (2020). MINDMAP PRÉPARER VOS ENTRETIENS D'EMBAUCHE : Carnet de mindmapping à compléter | 100 pages (21x29,7cm) | Préparer vos entretiens d'embauche sous forme de cartes mentales. Independently published.

Liste non exhaustive.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant

Supports éventuels de l'enseignant seront postés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera sur base d'un rapport (60%) qui reprendra les différentes thématiques proposées ainsi que sur la présence active (30%) de l'étudiant. Pour chaque thématique, l'étudiant proposera un compte rendu objectif du contenu et une analyse personnelle des apprentissages qu'il aura pu en tirer. Il sera aussi demandé à l'étudiant de créer son Probook numérique et de le compléter par des textes, des images et des vidéos liés à ses apprentissages académiques (10%).

La présence au séminaire est obligatoire pour valider l'UE.

Une absence d'un jour couverte par un CM devra être compensée par un travail de recherche sur la thématique proposée.

Une absence de plus d'un jour entraînera la mention CM comme valeur à l'UE.

Au Q3, le travail sera défendu lors de l'examen oral.

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc + Prj	40				
Période d'évaluation	Tvs	60			Tvs + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie			
Code	20_ECRP3B07RP307B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie fait partie intégrante de nos vies. La psychologie fait partie des outils au service d'une communication efficace.

Tant dans les domaines professionnels, médiatiques, d'argumentations, de marketing, et de développement personnel, la psychologie traverse de manière transversale les apprentissages du cursus en Relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Faire découvrir aux étudiants les processus mentaux conscients et inconscients par l'analyse de diverses réalités comme les émotions, la personnalité.

Pouvoir utiliser des concepts théoriques lors d'entretiens d'embauche et de négociations.

L'étudiant sera capable d'utiliser les outils de développement personnel et de psychologie d'entreprise. Il sera capable

d'appliquer les théories apprises dans le cadre des ressources humaines. Il pourra prendre compte de l'importance du

langage dans la psychologie de groupe et l'utiliser à des fins de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

MBTI

Approfondissement et approche pratique du Behaviorisme

Découverte, description et utilisation de la Programmation Neuro-Linguistique (PNL)

La psychologie et les Ressources Humaines

Approche sémantique et sémiologique de la psychologie et son utilité pour un RP.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support pédagogiques: Transparents, Supports audiovisuels, Ouvrages de références et articles de presse)

Exposés en classe
Mise en situation (simulation)
Travaux à domicile
Recherches personnelles ou par groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe et à la demande

Sources et références

Lieury, A; (2000). Introduction à la Psychologie. Dunod.
Bonardi, C. Roussiau, A. (1999) Les représentations sociales. Dunod.
Tavaris, C. Wade, C. (2007) Introduction à la psychologie - les grandes perspectives. ERPI.
Gerrig, R. Zimbardo, P. (2008) Psychologie. Pearson Education.

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Portfolio alimenté par l'enseignant et les étudiants

Moyens audiovisuels

Invités extérieurs (sous réserves des disponibilités)

Tests psychotechniques

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 - évaluation continue et examen oral

Q3 - examen oral

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40				
Période d'évaluation	Exo	60			Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).